

GUILLAUME GOMIS

Avocat Associé

Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle

JULIEN LACKER

Avocat Associé

Spécialiste en droit de la propriété intellectuelle

Spécialiste en droit du numérique

Médiateur diplômé

EN COLLABORATION AVEC

LUCILLE BERTHIAUX

Avocat

Monsieur Richard BERMAN
835 Dunleigh Meadows Lane
77055 HOUSTON, TX
USA

Paris, October 10, 2022

By registered letter and by email bermanrm@icloud.com

FTM « ALGAE PHARMA » n°22 4 876 273 filed on June 11, 2022 in class 5 by Richard BERMAN
- Office Action - To be renewed before June 11, 2032

G&L ref.: 22/7265

Dear Rick,

We are pleased to inform you that the French PTO has issued the certificate of registration of the above-referenced trademark.

You will find attached the certificate of registration.

This mark was filed on June 11, 2022. It is therefore valid 10 years from that date and it needs to be renewed **before June 11, 2032**.

We will be able to renew this trademark after March 30, 2031.

Please mark your record accordingly

Best regards,



JULIEN LACKER
Partner
Certified in IP and IT law

Encl.



GOMIS LACKER AVOCATS AARPI
MONSIEUR JULIEN LACKER
65 RUE DE PRONY
5E ETAGE
75017 PARIS

N° National : 22 4 876 273

Dépôt du : 11 JUIN 2022

à : 92 INPI - DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Monsieur Richard Berman, 835 Dunleigh Meadows Lane, 77055
HOUSTON, TX, États-Unis d'Amérique.

Mandataire ou destinataire de la correspondance :
GOMIS & LACKER AVOCATS AARPI, Monsieur Julien LACKER,
65 rue de Prony, 5e étage, 75017 PARIS.

Algae Pharma

Marque verbale.

Classe N° 5 : Produits pharmaceutiques; produits vétérinaires; produits hygiéniques pour la médecine; savons désinfectants; savons médicinaux; shampoings médicamenteux; dentifrices médicamenteux; aliments diététiques à usage médical; aliments diététiques à usage vétérinaire; aliments pour bébés relevant du monopole pharmaceutique ; articles pour pansements relevant du monopole pharmaceutique; matières pour plomber les dents; matières pour empreintes dentaires; désinfectants relevant du monopole pharmaceutique; produits antibactériens pour le lavage des mains; produits pour la destruction des animaux nuisibles relevant du monopole pharmaceutique; fongicides relevant du monopole pharmaceutique; herbicides relevant du monopole pharmaceutique; préparations pour le bain à usage médical; culottes hygiéniques; serviettes hygiéniques; préparations chimiques à usage médical; préparations chimiques à usage pharmaceutique; herbes médicinales; tisanes médicinales; parasitocides relevant du monopole pharmaceutique; alliages de métaux précieux à usage dentaire.

Classes de produits ou services : 5.

Marque de fabrique, de commerce ou de service

CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle certifie que la marque reproduite au verso a été enregistrée.

L'enregistrement produit ses effets à compter de la date de dépôt de la demande pour une période de dix ans indéfiniment renouvelable.

Cet enregistrement sera publié au Bulletin officiel de la propriété industrielle

n° 22/39 Vol. II du 30 septembre 2022

Pour le Le Directeur général de l'Institut
national de la propriété industrielle



Philippe CADRE
Directeur de la propriété industrielle